

Autosurveillance des réseaux d'assainissement

Retours d'expérience

Evolution - Ambition

Mesures- Capitalisation des données



Judi 22 mars 2012 de 9h30 à 17h00

Amphithéâtre Lespinasse – INSA de Lyon - Campus de la Doua
VILLEURBANNE (69)

L'autosurveillance des réseaux d'assainissement

Depuis 1991, la Directive européenne sur le traitement des eaux résiduaires urbaines (ERU), ainsi que les lois et codifications françaises, ont institué le principe de "surveillance des systèmes de collecte des eaux usées et des stations d'épuration en vue d'en maintenir et d'en vérifier l'efficacité" (article 17 de l'arrêté ministériel du 22 juin 2007). Elles chargent les collectivités locales de cette mission, et l'arrêté du 22 juin 2007 (en cours de révision) en précise les modalités.

Au-delà du **caractère réglementaire obligatoire**, l'autosurveillance constitue également pour les collectivités **une réelle opportunité pour connaître et optimiser la gestion de leurs systèmes d'assainissement**.

La mise en place de l'autosurveillance soulève cependant de nombreuses questions : Comment répondre aux obligations réglementaires ? Quels objectifs fixer au-delà de ces obligations réglementaires ? Quels niveaux d'information atteindre et quels outils développer ? Quels points instrumenter et comment ? Quels paramètres suivre ? Comment gérer et exploiter les données pour en faire un véritable outil de gestion ?

Face aux choix nécessaires et à l'évolution de la réglementation, les collectivités cherchent ainsi **des éléments de réponse d'ordres méthodologiques, techniques et financiers**.

Réseau régional

Afin de répondre aux besoins des collectivités sur cette thématique, le GRAIE a mis en place depuis 2006 un réseau régional d'échanges. L'idée structurante de ce réseau est de mettre en relation les différents acteurs de l'autosurveillance et, au-delà des contacts et échanges informels, de leur permettre de mutualiser leurs connaissances et compétences et les aider à formaliser et transmettre **leur expérience**.

Deux niveaux d'échanges et d'apports d'informations sont proposés au sein du réseau :

- Une **journée d'échanges régionale annuelle**, destinée à l'ensemble des acteurs concernés.
- Des réunions en **groupe de travail** restreint, rassemblant 3 à 4 fois par an des experts et des exploitants ayant déjà mis en place l'autosurveillance.

Ce groupe a déjà établi des éléments d'aide aux collectivités : organigramme, CCTP commenté, fiches techniques et méthodologiques. Les documents produits ainsi que les différents retours d'expériences présentés lors des journées d'échanges précédentes sont mis à la disposition de tous sur notre site internet www.graie.org.

Journée d'échanges

Cette septième journée d'échanges s'adresse aux acteurs déjà engagés dans l'autosurveillance, mais aussi aux collectivités qui doivent la mettre en place.

Elle est l'occasion de restituer six années de travail du groupe, de faire un éclairage réglementaire, de présenter les stratégies et démarches retenues par différentes collectivités et enfin, de mobiliser des experts français en métrologie et hydrologie urbaine.

PROGRAMME

ACCUEIL

09h30

Ouverture et présentation des travaux du groupe

10h00

Elodie BRELOT, Laëtitia BACOT, Graie

Evolution et ambition de l'autosurveillance réseaux

La mise en place de l'autosurveillance sur les bassins RM&C et Loire-Bretagne

10h15

Lionel MERADOU, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée & Corse
Henri-Noël LEFEBVRE, Agence de l'eau Loire-Bretagne

Le nouveau cadre réglementaire français

10h45

Julien LABALETTE, DEB - Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement

Transmission des données réglementaires d'autosurveillance réseaux : Évolutions et outils

11h15

Laurent TESTARD, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée & Corse
Échanges Discussions

Mise en œuvre

Expériences de St-Etienne-les-Oullières et Anse (69) :

11h45

équipement de points de mesures sur des collectivités de petite taille

Philippe COGNIE, Lyonnaise des eaux

Retour d'expérience Conseil Général des Hauts-de-Seine :

12h15

Métérologie et modélisation, deux outils complémentaires de gestion des réseaux d'assainissement

Christian ROUX, CG 92

DEJEUNER

12h45

Mesures, instrumentation, capitalisation des données

La recherche au service de l'action

"Estimation" des polluants en réseau d'assainissement : importance de l'échantillonnage, modalités de prélèvements et bonnes pratiques *

14h00

La mesure en continu des débits et flux polluants :

14h30

intérêt, traitements et valorisation

Jean-Luc BERTRAND-KRAJEWSKI, INSA de Lyon

Expérience de Chambéry Métropole (73) : mesure en continu de la turbidité et utilisation des données d'autosurveillance pour le dimensionnement ouvrage

15h00

Cédric FAVRE, Chambéry Métropole

D.O. avec instrumentation intégrée : un nouveau concept sur le Grand Lyon

15h30

Gislain LIPEME KOUYI, INSA de Lyon - Régis VISIEDO, GRAND LYON

Expérience de la Communauté d'Agglomération Caen La Mer (14):

utilisation des données pour mieux gérer son patrimoine réseaux

16h00

Frédéric CHERQUI, INSA de Lyon/UCBL

Jean-Christophe DE MASSIAC, G2C Environnement

Discussions, Échanges

16h30

FIN DE JOURNEE

17h00

* sous réserve



Le GRAIE – **Groupe de Recherche Rhône-Alpes sur les Infrastructures et l'Eau** - est une association créée en 1985 dont la vocation est de mobiliser et mettre en relation les acteurs de la

gestion de l'eau, et contribuer à la diffusion des informations et des résultats de recherche dans ce domaine, sur les aspects juridiques, méthodologiques et techniques. Il regroupe près de 300 adhérents, essentiellement représentants des collectivités territoriales, de bureaux d'études, d'organismes de recherche et de services de l'Etat.

La vocation du Graie est de mettre en relations scientifiques, acteurs de terrain et pouvoirs publics, pour partager les connaissances et faire évoluer les pratiques dans les domaines de la gestion urbaine de l'eau. Pour ce faire, le Graie anime des groupes de travail et dispositifs de recherche, organise des rencontres -de locales à internationales-, diffuse toutes ses productions via son site internet et se fait le porte-parole d'une communauté régionale auprès des pouvoirs publics lors des révisions réglementaires.

L'action du GRAIE est développée selon **trois axes thématiques** :

- mieux lier **aménagement et gestion de l'eau**, promouvoir des solutions alternatives et maîtriser l'impact des rejets sur les milieux récepteurs,
- mieux intégrer les risques pour **la santé dans la gestion de l'eau et de l'assainissement**,
- mieux gérer **les milieux aquatiques** en intégrant toutes leurs dimensions,

Les moyens d'action développés par le GRAIE sont de trois types :

- Il anime différents groupes de travail et réseaux régionaux sur l'assainissement et la gestion des eaux pluviales urbaines, forces de propositions techniques, méthodologiques et réglementaires.
- Il anime également trois dispositifs de recherche : la ZABR, Zone Atelier "bassin du Rhône", l'OTHU, Observatoire de Terrain en Hydrologie Urbaine, et SIPIBEL, Site pilote de Bellecombe sur les effluents hospitaliers et stations d'épuration.
- Il organise régulièrement des rencontres, conférences et colloques, de locales à internationales, favorisant la compréhension et l'application des textes réglementaires, l'accès à la connaissance technique et aux résultats de recherche, ainsi que les échanges d'expériences ; Il met à la disposition de tous les résultats de ses travaux via son site internet.

L'adhésion à l'association permet :

- d'être informé systématiquement des activités de l'association
- de bénéficier de tarifs préférentiels sur les manifestations ouvertes à tous
- de participer à la définition des actions de l'association afin qu'elles répondent au mieux à vos besoins

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à nous contacter ou à consulter notre site internet www.graie.org

Journée accueillie par l'INSA DE LYON.

L'animation des réseaux régionaux et l'organisation des journées de change a le soutien de la DREAL l'Agence de l'Eau RM&C, le Grand Lyon et le Conseil Général du Rhône



BULLETIN DE PARTICIPATION

Jeudi 22 mars 2012

INSA DE LYON - Amphithéâtre Lespinasse – VILLEURBANNE (69)

POUR VOUS INSCRIRE

- FORMULAIRE EN LIGNE DISPONIBLE SUR LE SITE DU GRAIE

<http://www.graie.org/survey/index.php?sid=64941&newtest=Y&lang=fr>

ou

- bulletin ci-après à imprimer pour un retour par fax/courrier

COORDONNÉES

Si vous le souhaitez, vous pouvez simplement agraffer votre carte de visite

Mr Mme Melle

Nom :

Prénom :

Titre :

Organisme :

Adresse :

Code Postal. : Ville :

Tél. : Fax :

Mél :

PARTICIPATION

Participera à la journée d'échanges

Participera au déjeuner

Ne participera pas à la journée d'échanges

Souhaite prendre part aux prochaines journées

INSCRIPTION



Frais d'inscription : (documents et déjeuner inclus)

- Tarif membre du Graie : 50 € €
- Tarif non membre : 85 € €

Adhésion au GRAIE : L'adhésion au Graie n'est pas obligatoire pour participer. Ces journées d'échanges font partie des activités associatives; les membres ne prennent en charge que les frais directs (déjeuners et reproduction des documents)

- Souhaite adhérer au GRAIE en tant que
- Personne physique : 54 € x soit €
- Personne morale :
- Petites structures 107 € €
(Structures de 3 salariés au plus ou collectivités de moins de 1000 habitants)
- Autres 403 € €
- Membre actif du réseau régional, incluant des inscriptions aux rencontres et conférences (voir notre site internet ou nous contacter).

- Souhaite des compléments d'information sur l'adhésion au GRAIE

TOTAL : €

FACTURATION

- Facture demandée en exemplaires, adressée :
- Au participant
- Au service comptabilité
- Autre (préciser) :
-

QUESTIONS

.....

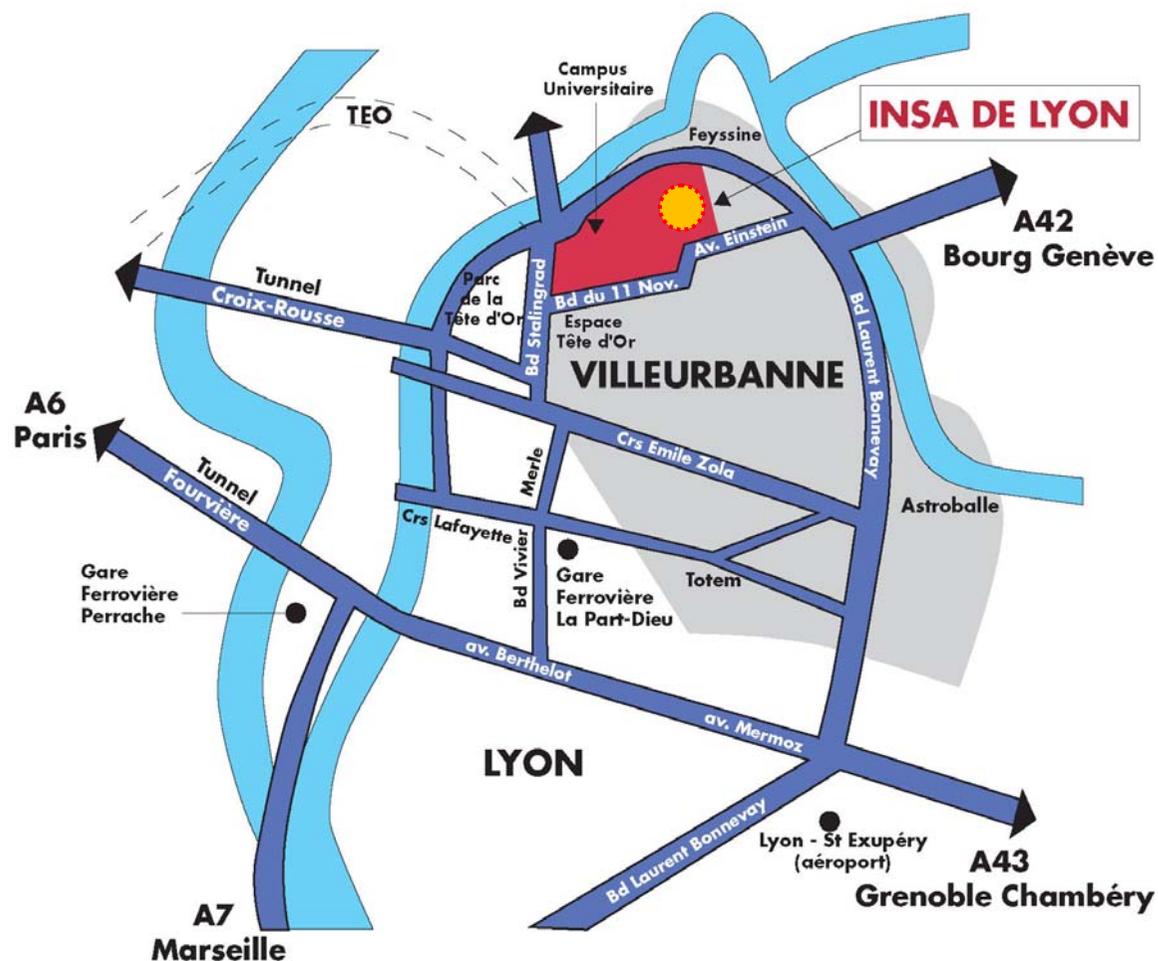
.....

.....

Bulletin de participation à retourner au GRAIE **avant le 15 mars 2012** accompagné obligatoirement d'un règlement ou un bon de commande (administratif uniquement).
*Un email de confirmation d'inscription ainsi qu'un plan d'accès vous seront retournés.
Une facture et une attestation de présence vous seront envoyées à l'issue de la journée.*

● Tel : 04 72 43 83 68 ● Fax : 04 72 43 92 77 ●
BP 52132 - 69603 Villeurbanne cedex ● inscription@graie.org

Conditions d'annulation : à compter **du 15 mars**, l'inscription reste due et les documents remis aux participants seront envoyés systématiquement.



Accès par la route :

Par la Rocade Est : sortie 1B puis Croix Luizet, puis suivre "la Doua", puis "Domaine Scientifique de la Doua".

Par le Boulevard Laurent Bonnevey : sortie 6 Porte de Croix Luizet, puis direction "Domaine Scientifique de la Doua"

 L'Amphithéâtre LESPINASSE se trouve 15, avenue Jean Capelle le long de la voie de tramway (à proximité de l'arrêt Gaston Berger et du bâtiment « Le Double Mixte »)

Stationnement :

Plusieurs parkings gratuits sont à votre disposition sur le campus (voir plan au recto)

Accès par le train ou l'avion:

Vous arrivez à l'aéroport Lyon-St Exupéry :

Prendre le Tram Express Rhônexpress qui relie l'aéroport au Centre de Lyon (toutes les 15 minutes. Pour plus d'info (itinéraires, horaires, prix) <http://www.rhonexpress.fr>

Vous arrivez à La Gare de la Part-Dieu :

Prendre le Tramway (T1) direction "IUT Feyssine" et descendre à l'arrêt "La Doua – Gaston Berger", (plan métro/tram). (Compter 20 minutes de trajet)

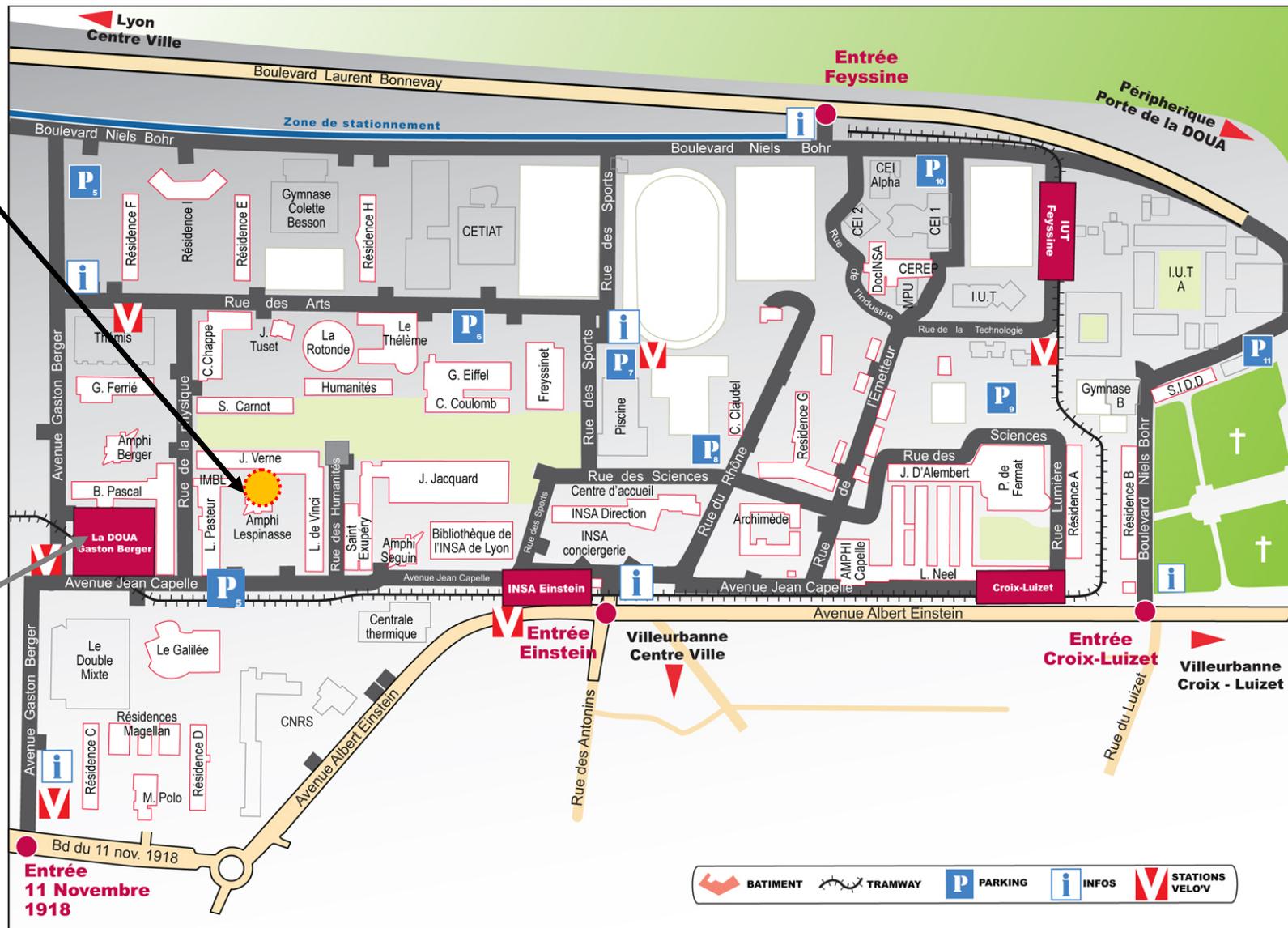
Vous arrivez à La Gare de Perrache :

Prendre le métro (Ligne A) en direction de "Laurent BONNEVAY" et descendre à "Charpenne", puis prendre le Tramway (T1) direction "IUT Feyssine" et descendre à l'arrêt " La Doua – Gaston Berger ", (plan métro/tram).

Amphi. LESPINASSE

INSA de Lyon

15, Avenue Jean Capelle
Campus de la Doua
69100 VILLEURBANNE



Tramway : **ligne T1** (direction IUT Feysnine), arrêt "La Doua - Gaston Berger"

PLUS DE DETAILS SUR LES TRANSPORTS EN COMMUNS DE LYON: <http://www.tcl.fr/>

Entrée
11 Novembre
1918

BATIMENT
 TRAMWAY
 PARKING
 INFOS
 STATIONS VELO'V